



Esch-sur-Alzette, le 1^{er} mars 2019

Ville d'Esch-sur-Alzette

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 15 mars 2019 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Contrat de location d'un emplacement dans la Résidence Nonnewisen entre la Ville et les époux Daniel De Barros Vaz-Pereira Ribeiro

La Ville met à disposition aux époux Daniel De Barros Vaz-Pereira Ribeiro un emplacement intérieur dans la Résidence Nonnewisen - lot 4N, désignation cadastrale 031 PD 81, d'une surface de 17,49 qm, représentant 1,5163 millièmes moyennant un loyer mensuel de 120.- Eur indexé. Le contrat de location est conclu pour une durée indéterminée.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jessica Krebs
Service Biens fonciers